

Approbation de la demande d'accréditation  
de la mention « Médecine d'Urgence » pour  
les Infirmiers en Pratique Avancée (IPA)

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 18 janvier 2022

### Délibération 2022/01/CFVU – 10

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la demande d'accréditation de la mention « Médecine d'Urgence » pour les Infirmiers en Pratique Avancée (IPA).**

Toulouse, le 18 janvier 2022



Le Président

  
Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 27  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER  
LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE  
Mention « Urgences »**

**I - UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE**

Université Toulouse III Paul Sabatier  
UFR Médecine Ranguel

Forte de ses 9000 étudiants, l'UFR de médecine Toulouse Ranguel développe au-delà du cursus médical en formation initiale (doctorat, master, capacités, diplômes d'université) et formation continue, des formations médicales (sage-femme) et paramédicales pour lesquelles une expérimentation de Licence Sciences pour la Santé (double cursus avec DE ou CC) est mise en place depuis sept-21.

Elle participe activement depuis 2009 à la réingénierie des diplômes paramédicaux :

- Instituts de formation en soins infirmiers. La faculté a été une des premières à s'engager dans le processus de délivrance du grade de licence en soins infirmiers.
- Instituts de formation en pédicurie podologie, en manipulateurs en électro radiologie, en ergothérapie (expérimentation de LSS en cours), en Masso-kinésithérapie
- Formation des infirmiers anesthésistes (arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'infirmier anesthésiste) reconnue au grade Master.

**II - STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION**

L'UFR de médecine Toulouse Ranguel est organisée conformément aux articles du Code de l'éducation.

**III - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE/ PROJET PEDAGOGIQUE**

Cette formation au diplôme d'état d'infirmier de pratique avancé (DE IPA) conférant le grade de master s'inscrit dans la continuité logique de l'universitarisation de la profession infirmière, concrétisée depuis 2009 par la mise en place du grade de licence (Processus de Bologne, 1999). Elle permettra aux étudiants d'atteindre le niveau de compétences requis pour exercer la fonction d'infirmier (ère) de pratiques avancées (IPA) et d'intervenir en synergie avec les autres membres de l'équipe interdisciplinaire et en adéquation avec les contingences du système de santé.

L'accroissement du nombre de personnes âgées, handicapées ou atteintes de maladies chroniques questionne notre système de prise en charge de la patientèle dont la visée est plus orientée selon le modèle ontologique de la maladie centré sur l'épisode du soin aigu que sur le suivi et l'accompagnement du parcours de vie des personnes. Notre formation vise à former des Infirmiers(ères)

de pratiques avancées dont l'activité et les compétences seraient potentialisées dans de nouvelles fonctions au sein des unités de soins et/ou en transversal, au sein des maisons pluridisciplinaires de santé de premier recours.

En effet, la pratique avancée s'inscrit dans un paysage où l'unique centre de soins n'est plus l'hôpital, mais bien les établissements de santé de proximité voisins, les maisons de santé pluri-disciplinaires de premier recours et le secteur médico-social dans le cadre d'un réseau de soins. Notre projet pédagogique repose sur trois axes majeurs :

- L'inter-professionnalité
- Le travail en réseau
- La coordination des parcours de soins, de santé et de vie au sein d'un territoire

Le projet pédagogique est développé selon une approche par compétences, à partir du référentiel d'activités en annexe du décret relatif au régime des études en vue de l'obtention du diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée. L'autonomie et la réflexivité des étudiants sont encouragées, avec des enseignements dirigés et des travaux pratiques sous la forme de travaux en groupes (approche socioconstructiviste des apprentissages) tout au long de la formation et des temps d'analyse de pratiques afin de favoriser la création d'une communauté et d'aider ainsi les futures IPA à construire leur posture professionnelle et leur futur positionnement dans le cadre de leur exercice professionnel.

Cette formation a pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à l'exercice infirmier en pratique avancée ainsi que la maîtrise des attendus pédagogiques correspondant au grade universitaire délivré.

- Favoriser l'autonomie pour la pratique et l'évaluation clinique :  
Visites de suivi dans le cadre de maladies chroniques avec évaluation clinique ;  
Centration de la prise en soin du patient afin de s'assurer qu'il reçoit des soins justes et conformes ;  
Visite non programmée avant l'avis médical ;  
Prescription d'examens complémentaires avec demande d'avis médical spécialisé ;  
Renouvellement de prescriptions médicamenteuses dans le cadre du SUIVI en ambulatoire de maladies chroniques.
- Améliorer les parcours de soins, de santé et de vie de la patientèle dans le cadre d'un travail en équipe pluridisciplinaire en développant l'inter professionnalité :  
Orientation du patient en fonction de l'évaluation clinique et/ou des test médicaux demandés
- Apporter une réponse aux enjeux de santé publique.

Ce diplôme existe depuis 4 ans, et regroupe aujourd'hui 4 domaines d'intervention/mentions :

- Pathologies chroniques stabilisées : prévention et poly-pathologies courantes en soins primaires
- Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER  
LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE  
Mention « Urgences »**

**I - UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE**

Université Toulouse III Paul Sabatier

UFR Médecine Rangueil

Forte de ses 9000 étudiants, l'UFR de médecine Toulouse Rangueil développe au-delà du cursus médical en formation initiale (doctorat, master, capacités, diplômes d'université) et formation continue, des formations médicales (sage-femme) et paramédicales pour lesquelles une expérimentation de Licence Sciences pour la Santé (double cursus avec DE ou CC) est mise en place depuis sept-21.

Elle participe activement depuis 2009 à la réingénierie des diplômes paramédicaux :

- Instituts de formation en soins infirmiers. La faculté a été une des premières à s'engager dans le processus de délivrance du grade de licence en soins infirmiers.
- Instituts de formation en pédicurie podologie, en manipulateurs en électro radiologie, en ergothérapie (expérimentation de LSS en cours), en Masso-kinésithérapie
- Formation des infirmiers anesthésistes (arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'infirmier anesthésiste) reconnue au grade Master.

**II - STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION**

L'UFR de médecine Toulouse Rangueil est organisée conformément aux articles du Code de l'éducation.

**III - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE/ PROJET PEDAGOGIQUE**

Cette formation au diplôme d'état d'infirmier de pratique avancé (DE IPA) conférant le grade de master s'inscrit dans la continuité logique de l'universitarisation de la profession infirmière, concrétisée depuis 2009 par la mise en place du grade de licence (Processus de Bologne, 1999). Elle permettra aux étudiants d'atteindre le niveau de compétences requis pour exercer la fonction d'infirmier (ère) de pratiques avancées (IPA) et d'intervenir en synergie avec les autres membres de l'équipe interdisciplinaire et en adéquation avec les contingences du système de santé.

L'accroissement du nombre de personnes âgées, handicapées ou atteintes de maladies chroniques questionne notre système de prise en charge de la patientèle dont la visée est plus orientée selon le modèle ontologique de la maladie centré sur l'épisode du soin aigu que sur le suivi et l'accompagnement du parcours de vie des personnes. Notre formation vise à former des Infirmiers(ères)

- Oncologie et hématologie
- Psychiatrie et santé mentale

En 2019, dans un contexte particulier de tensions auxquelles étaient confrontées les structures de médecine d'urgence, un travail de réflexion sur la refondation des urgences aboutit à un rapport « Pour un pacte de refondation des urgences » et à plusieurs recommandations fortes. La recommandation n°17 de ce rapport appelle à « Créer des infirmiers de pratique avancée aux urgences et à terme dans l'ensemble des activités de la médecine d'urgence ».

Ce nouveau domaine d'intervention sera ouvert aux infirmiers souhaitant exercer en pratique avancée en urgences (structures d'urgences, SMUR et ou SAMU). Il participera à améliorer l'accès aux soins, et la qualité des parcours des patients, mais devrait permettre également de renforcer et reconnaître les compétences des professionnels infirmiers des urgences.

En synthèse, ils seront formés à exercer dans l'ensemble des champs de la médecine d'urgence, du pré hospitalier (SAMU/SMUR) aux structures d'urgences (adultes et pédiatriques). Cet exercice sera mené en autonomie, au sein d'une équipe pluriprofessionnelles (médecins, IDE, IADE, aides-soignants etc.), dans un établissement de santé avec une structure d'urgence, un SMUR ou un SAMU.

Le parcours de formation de l'Infirmier en Pratique avancée dans le domaine d'intervention des urgences est le cinquième domaine d'exercice des IPA (Décret no 2021-1384 du 25 octobre 2021 relatif à l'exercice en pratique avancée de la profession d'infirmiers, dans le domaine d'intervention des urgences).

Concrètement, le parcours de formation de la mention « Urgences » s'intègre au cycle complet existant, et est composé de quatre semestres. Le diplôme d'Etat s'obtient par la capitalisation progressive de 120 crédits européens (European Credits Transfer System, ECTS). Chaque semestre de formation permet l'acquisition de 30 ECTS. Celui-ci comprend une première année commune dite « tronc commun » et une deuxième année avec plusieurs mentions, dont la mention « Urgences » faisant l'objet de la présente demande.

La première année de la mention Pratiques Avancées du Diplôme d'État permet aux apprenants d'acquérir :

- Des bases fondamentales, transversales intégrant l'épistémologie des sciences infirmières et communes à toutes les spécialités médicales citées dans le décret relatif aux IPA, et ce au travers de deux semestres communs (première année ou DE1 S1- première année ou DE1 S2)
- Les bases épidémiologiques, éthiques, de principe de mise en œuvre d'une recherche clinique, de lecture et rédaction de mémoires scientifiques et d'anglais médical.

A l'issue de la première année, les apprenants confirment leur choix de la mention « Urgences » dans le DE en pratique avancée. Mais d'autres voies d'orientation en fin de la deuxième année peuvent également être envisagées.

La deuxième année permet aux apprenants d'acquérir les compétences théoriques et cliniques appliquées à leur domaine d'intervention. Elle se décline en deux semestres DE2 S3 et DE2 S4. Le S3 présente des temps d'enseignements théoriques permettant d'approfondir le domaine en question en développant une véritable expertise (connaissance des manifestations pathologiques, des gestes, des méthodes de diagnostic, des traitements qui permettront le transfert de compétences). Les UE transversales (Recherche et Anglais) sont mutualisées avec les autres domaines d'intervention, ce qui permet de se focaliser sur le développement et la consolidation des UE « Bases fondamentales » ; « Clinique » et « Parcours de Santé ». La mention « Urgences » s'appuie sur l'investissement des équipes de SU dans le développement des référentiels de compétence et de formation de cette mention auprès des ministères de tutelle (Ministère de la Santé et Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche).

Le S4 est l'occasion d'effectuer le stage de 4 à 6 mois qui permettra de mettre en application les savoirs et les savoir-agir, ainsi que les enseignements d'initiation à la recherche notamment par rédaction d'un mémoire de fin de diplôme. Cette deuxième année permettra également aux apprenants d'appréhender des diagnostics et des situations cliniques. Le travail personnel de recherche clinique, restitué au travers du mémoire de stage, nécessite que les données générales d'enseignement (théoriques, méthodologiques et appliqués) ainsi que la démarche de recherche soient maîtrisées.

#### **IV - NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE**

Pour la rentrée universitaire 2022, les effectifs attendus sont :

Première année : 25 étudiants IPA par promotion

Deuxième année : 25 étudiants IPA par promotion

En ce qui concerne la mention « « médecine d'urgence », entre 4 à 6 étudiants, en tenant compte des étudiants bénéficiant de validation d'acquis peuvent être accueillis.

Modalités de sélection : Les candidatures seront déposées par le biais de la plateforme e-candidat pour chacun des établissements.

Pour Toulouse, les candidats déposent un dossier auprès de l'Université Paul Sabatier, Faculté de Médecine de Rangueil de Toulouse dispensant la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée à l'adresse suivante : [ipa.gestion@univ-tlse3.fr](mailto:ipa.gestion@univ-tlse3.fr)

Ce dossier comprend :

- Une lettre de motivation dans laquelle le candidat précise la mention de la formation qu'il ou elle souhaite suivre.
- Un *curriculum vitae* détaillé
- La formalisation du projet professionnel
- La photocopie des diplômes
- La photocopie de la pièce d'identité

Entrée en deuxième année :

- Avoir validé la première année du DE IPA
- Être titulaire du DE IPA mais souhaitant changer de domaine d'intervention (Art. 3)
- Par le biais du dispositif de la Validation des Acquis Professionnels (VAP) L'étude du dossier de candidature est réalisée par un jury composé de membres de l'équipe pédagogique du DE regroupant enseignants universitaires et professionnels infirmiers pour chaque Université et le président de jury est le responsable universitaire de la formation ou son représentant.

Les critères d'admission seront basés sur l'évaluation de la motivation et du projet professionnel, le parcours professionnel et formations complémentaires et les travaux et missions accomplis.

## **V - MOYENS AFFECTES A LA FORMATION**

### A/ Financiers

Les moyens financiers seront constitués d'une part les droits d'inscription et la dotation globale de l'UFR et d'autre part par la mise à disposition gratuite des locaux,

L'ensemble des paiements des heures d'enseignement sera pris en charge par l'UFR de médecine Toulouse Rangueil selon les textes en vigueur.

### B/ Humains

1) L'équipe pédagogique sera composée d'enseignants hospitalo-universitaires et de coordonnateurs professionnels pédagogiques tous titulaires d'un master 2. Un binôme HU – coordonnateur professionnel encadrera chaque UE. De la même manière, un binôme sera responsable de chaque année de formation. Les deux coordonnatrices professionnelles sont titulaires d'un Master 2 (master 2 sciences, technologies santé à finalité recherche et professionnelle, mention éthique, sciences, santé et société, spécialité Ethique des pratiques de la santé, des soins et de l'institution hospitalière, Université Paris 11 et master de santé publique, gestion des institutions et services de santé, Université Toulouse 3)

### 2) Gestion administrative

Pour le PREFMS, une secrétaire dédiée aux activités de secrétariat.

Pour l'université, (UFR médecine) une gestionnaire de scolarité et une secrétaire dédiée aux activités de secrétariat

### C/ Locaux

La formation sera délivrée au sein de l'Université Paul Sabatier en partenariat avec le Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé (PREFMS) de Toulouse.

## **VI - NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION**

Professeur Elie SERRANO, directeur de l'UFR médecine Toulouse Rangueil

Professeur Monique COURTADE SAIDI, vice doyenne chargée de la pédagogie et des formations paramédicales

Pour le versant des auxiliaires médicaux infirmiers, le responsable pédagogique infirmier et universitaire :

Madame Nadia PEOC'H MSc, PhD

Directeur des soins, directrice de l'Institut de formation des cadres de Santé (IFCS) Ecole infirmier de bloc opératoire (EIBO), Ecole d'infirmier anesthésiste (EIA) et en charge du dossier Universitarisation des professions paramédicales, PREFMS, CHU de Toulouse

Docteur en Sciences de l'éducation et de la formation, chargé de cours à l'Université Toulouse II Jean Jaurès et Université Toulouse III Paul Sabatier

## **VII - PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE**

### **Pour l'UFR de médecine :**

Pr Fati Nourhashemi : Gériatrie

Dr Guillaume Moulis : Médecine Interne

Pr Alain Grand, Pr Vanina Bongard, Dr Virginie Gardette : Epidémiologie et Santé Publique

Pr Agnès Sommet : Pharmacologie

Pr Norbert Telmon : Sciences humaines et sociales

Pr Odile Beyne-Rauzy : Médecine interne, oncologie

Pr Hélène Hanaire : Diabétologie

Pr Alain Didier : Pneumologie

Pr Nassim Kamar : Néphrologie

Pr Marie-Eve Rougé-Bugat, Dr Brigitte Escourrou : Médecine générale

Pr Laurent Schmitt : Psychiatrie et santé mentale

Pr Jean-Philippe Raynaud : Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Pr Sandrine Charpentier : Médecine d'Urgence

Pr Vincent Bounes : Médecine d'Urgence

Dr Charles Henri Houze Cerfon : Médecine d'Urgence

### **Pour le PREFMS**

Madame Nadia Péoc'h, PhD, directrice des soins- PREFMS, CHU de Toulouse

Madame Anne Marie Blanchard, Sc.M Santé Publique, cadre supérieur de santé, IFCS, CHU de Toulouse

Madame Marie Claude Vallejo, PhDs student Ethique, cadre supérieur de santé, IFCS, CHU de Toulouse

Madame Chantal Laurens, PhD, Sciences de la Communication, cadre supérieur de santé, CHU de Toulouse

Madame Nathalie Micas, Sc.M Santé Publique, cadre supérieur de santé FF, IFSI CHU de Toulouse



## Liste des publications

- Charpeaud, T., Genty, J. B., Destouches, S., Yrondi, A., Lancrenon, S., Alaïli, N., ... & D'amato, T. (2017). French Society for Biological Psychiatry and Neuropsychopharmacology and Fondation FondaMental task force: Formal Consensus for the management of treatment-resistant depression. *L'Encephale*, 43(4S), S1-S24.
- Chassagnoux, A et Gaye, P.-Y. (2019). *Tout sur la psychiatrie*. Paris : Foucher. Coll. Tout en un diplôme santé.
- Laqueille, X et Chassagnoux, A. (sous la dir.) (2017). *Pratiques cliniques en addictologie*, Paris : Lavoisier, coll. Les Précis (Cahiers de Sainte-Anne)
- Laurens, C (2016). Les interactions soignantes à l'hôpital la relève inter équipe moment clé de communication, Valoriser la dimension interculturelle favorise l'intelligence collective, Paris : Seli Arslan.
- Laurens, C. (2016). « Les enjeux de la communication au sein d'une équipe soignante », dans *Revue Perspective soignante (ouvrage collectif)*, numéro 55, Paris : Seli Arslan, pp.6-24.
- Letamendia, C., LeBlanc, N. J., Pariente, J., Simon, N. M., Thomas, C. L., Chabrol, H., ... & Bui, E. (2012). Peritraumatic distress predicts acute posttraumatic stress disorder symptoms after a first stroke. *General hospital psychiatry*, 5(34), e11-e13.
- Montastruc, F., Palmaro, A., Bagheri, H., Schmitt, L., Montastruc, J. L., & Lapeyre-Mestre, M. (2015). Role of serotonin 5-HT<sub>2C</sub> and histamine H<sub>1</sub> receptors in antipsychotic-induced diabetes: a pharmacoepidemiological-pharmacodynamic study in VigiBase. *European Neuropsychopharmacology*, 25(10), 1556-1565.
- Montastruc, F., Sommet, A., Bondon-Guitton, E., Durrieu, G., Bui, E., Bagheri, H., ... & Montastruc, J. L. (2012). The importance of drug-drug interactions as a cause of adverse drug reactions: a pharmacovigilance study of serotonergic reuptake inhibitors in France. *European journal of clinical pharmacology*, 68(5), 767-775.
- Péoc'h, N. (2022). « La pratique avancée en psychiatrie et santé mentale. Relier la question des savoirs, des pratiques et des finalités », dans Chassagnoux, A. et Gaye, P.-Y. (2022). *Infirmier en pratique avancée. Psychiatrie et santé mentale*. Paris : Editions Foucher.
- Péoc'h, N (2019). « Pratique avancée et maladies chroniques Du concept à la pratique ». *Actes du Colloque Fédération Hospitalière Antilles Guyane FHAG*, 2019, Point-à-Pitre, 5, 6 et 7 Juin.
- Péoc'h, N. (2018). « Perspectives de pratiques avancées appliquées à la coordination des parcours de soins et de santé ». *Techniques Hospitalières*, janvier-février, n°768, pp. 13-18
- Saint-Jean, M. & Péoc'h, N. (2018). L'accompagnement de la professionnalisation : si tout se jouait avant l'action ? Charlier, E. ; Wittorski, R. ; Boucenna, S. et Perréard-Vité, A. (Eds.). *L'accompagnement et l'analyse des pratiques professionnelles comme vecteur de professionnalisation*. Toulouse, France : Octarès.
- Saint-Jean, M., Péoc'h, N. et Bastiani, B. (Sous la dir.) (2015). *Accompagner le changement dans le champ de la santé*. Paris : De Boeck Estem. Coll. Sciences du soin.
- Péoc'h, N., Saint-Jean, M. et Rothan-Tondeur, M. (2015). « Rédiger la méthode qualitative ». Rothan-Tondeur, M. et collaborateurs (2015). *Recherche infirmière et paramédicale. Guide de rédaction d'un protocole de recherche*. Paris : Maloine, pp. 63-70
- Péoc'h, N. & Saint-Jean, M. (2012). « La pratique avancée, une évolution attendue à l'intersection de l'art, de la praxis, de l'action ». *Gestions Hospitalières*, n°516, pp. 313-317
- Taïb, S., Arbus, C., Sauvaget, A., Sporer, M., Schmitt, L., & Yrondi, A. (2018). How does repetitive transcranial magnetic stimulation influence the brain in depressive disorders? A review of neuroimaging magnetic resonance imaging studies. *The journal of ECT*, 34(2), 79-86.

Vallejo, M. C. (2014). *Une approche philosophique du soin. L'éthique au cœur des petites choses*. Toulouse, Érès.

Very, E., Moncany, A. H., Yrondi, A., Marquet, T., Bui, E., & Schmitt, L. (2018). Work satisfaction and exhaustion among psychiatrists in psychiatric emergency services. *L'Encephale*, 44(2), 106-110.

Yrondi, A., Sporer, M., Schmitt, L., & Arbus, C. (2018). Major depressive disorder: An organic disorder!. *Presse medicale* (Paris, France: 1983), 47(2), 113.

Yrondi, A., Sporer, M., Peran, P., Schmitt, L., Arbus, C., & Sauvaget, A. (2018). Electroconvulsive therapy, depression, the immune system and inflammation: A systematic review. *Brain stimulation*, 11(1), 29-51.

Yrondi, A., Peran, P., Sauvaget, A., Schmitt, L., & Arbus, C. (2018). Structural–functional brain changes in depressed patients during and after electroconvulsive therapy. *Acta neuropsychiatrica*,

Charpentier S, Galinski M, Bounes V, Ricard-Hibon A, El-Khoury C, Elbaz M, Ageron FX, Manzo-Silberman S, Soulat L, Lapostolle F, Gérard A, Bregeaud D, Bongard V, Bonnefoy-Cudraz E ; SCADOL II investigators (2020) Nitrous oxide/oxygen plus acetaminophen versus morphine in ST elevation myocardial infarction: open-label, cluster-randomized, non-inferiority study. *Scand J Trauma Resusc Emerg Med*. May 12;28(1):36.

Charpentier S, Beaune S, Joly LM, Khoury A, Duchateau FX, Briot R, Renaud B, Ageron FX; IRU Network (2018) Management of chest pain in the French emergency healthcare system: the prospective observational EPIDOULTHO study. *Eur J Emerg Med*. Dec;25(6):404-410.

Gout L, Hart A, Houze-Cerfon CH, Sarin R, Ciottone GR, Bounes V. (2020) [Creating a Novel Disaster Medicine Virtual Reality Training Environment](#). *Prehosp Disaster Med*. Apr;35(2):225-228.

## **VIII - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS**

🚦 Mentions prévues en propre ou en co accréditation

Les 4 mentions existent déjà en propre au sein de l'université Toulouse 3. Nous rajoutons la mention Médecine d'Urgence.

Les deux premiers semestres et le début du 3ème semestre correspondent à un tronc commun d'enseignement. A l'issue du deuxième semestre, les étudiants choisissent une des cinq mentions qui fait l'objet d'enseignements spécifiques au 3ème et 4ème semestre, à savoir :

- Mention 1 : pathologies chroniques stabilisées prévention et poly-pathologies courantes en soins primaires : UFR de médecine Toulouse Rangueil
- Mention 2 : maladies rénales chroniques, dialyses, et transplantations rénales : UFR de médecine de Toulouse Rangueil
- Mention 3 : oncologie et hémato-oncologie : UFR de médecine de Toulouse Rangueil et UFR de médecine de Montpellier
- Mention 4 : psychiatrie et santé mentale : UFR de médecine de Toulouse Rangueil
- Mention 5 : Médecine d'urgence : UFR de médecine de Toulouse Rangueil avec les Universités de Montpellier, Nîmes et Nice

🚦 Cours magistraux et enseignements dirigés

Outre les méthodes traditionnelles (cours magistraux, TP, ED, ...), une partie des enseignements pourra être réalisée en simulation, en pédagogie inversée, à l'aide de MOOC ou de SPOC en partenariat avec l'Université Paris Diderot et Sorbonne Université :

- Parcours de soins des patients atteints de cancer (UPD)
- Stratégies diagnostiques des cancers (UPS)
- Médecine d'Urgence

Une partie des enseignements seront mutualisés avec les universités de Montpellier-Nîmes et Nice.

Le centre de simulation IT'SimS (Institut Toulousain de SIMulation en Santé) du CHU de Toulouse accueille les étudiants de l'EIADE et de l'ESF sur des simulations haute-fidélités avec des mises en situation avancées (3 salles de blocs). Ce centre de simulation pourra être utilisée notamment dans les séquences pédagogiques comme : la consultation d'annonce ; l'entretien de relation d'aide ; le *leadership* et la prise de décision au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Le Centre de Formation Multimédia du PREFMS permet la réalisation de supports de *e-learning*, de modules vidéo utiles à l'apprentissage des étudiants

🌈 Mutualisation des enseignements :

***Avec d'autres formations de santé : si oui lesquelles***

Master Santé Publique, de coordination de parcours de soins (Pr. Alain GRAND)

Master santé Publique, Parcours « Master orientation Management en santé – Cadre de santé » (Pr. Vanina BONGARD et Nadia PEOC'H, PhD-Directrice des soins – *confer.* l'Arrêté en date du 9 septembre 2021 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche).

DU pratique clinique en Gériatrie (Pr. Fati NOURHASCHEMI)

***Avec des formations d'autres UFR du même établissement***

NON

***Avec des formations d'autres établissements***

Formations délivrées par l'université de Toulouse 2 Jean Jaurès

Par ailleurs, pour la deuxième année, des partenariats sont envisagés avec des professeurs d'Universités étrangères (Suisse ; Belgique ; USA ; Canada avec des Universités en Sciences Infirmières), qui pourront assurés un certain nombre d'enseignements en Sciences Infirmières (dans le champ de la recherche, de la pédagogie, de l'intervention).

🌈 Stages :

***Modalités d'agrément des terrains de stages***

### Principes généraux :

Les stages sont organisés conformément aux dispositions des textes.

La définition de l'offre de stage s'inscrit dans une collaboration étroite entre l'équipe pédagogique du DEIPA et les professionnels des établissements de santé et/ou structures, permettant de répondre aux exigences de la réglementation, aux besoins de la population et aux attentes vis-à-vis du système de santé dans lequel s'inscrivent les IPA. Une cartographie des terrains de stage identifiés est réalisée.

Les documents pédagogiques sont élaborés selon les exigences universitaires et validés par La Commission d'agrément présidée par le directeur de l'UFR de médecine Toulouse Rangueil.

Le guide de rédaction du rapport de stage, le carnet de suivi de l'étudiant, le port folio de l'étudiant, la fiche d'évaluation du stage, la fiche de notation du rapport de stage... sont transmis aux maîtres de stage, aux tuteurs paramédicaux lesquels bénéficieront d'une réunion de présentation et d'information dans les jours précédant le stage. Les référents pédagogiques assurent un suivi des étudiants et sont en soutien pour les pôles d'accueil.

La Commission d'agrément présidée par le directeur de l'UFR de médecine Toulouse Rangueil veillera avec attention à la qualité pédagogique en relation avec le responsable de l'enseignement et prononcera l'agrément des maîtres de stage. L'UFR de médecine mettra en œuvre une procédure d'agrément des services hospitaliers et autres lieux de stage (déjà mise en place pour les formations de troisième cycle).

Les lieux de stages se situent surtout dans la région Midi Pyrénées (75%) et en Haute Garonne (61%). 14% des stages sont effectués en dehors des régions limitrophes avec la région Midi Pyrénées.

### ***Listes des terrains de stages et des maîtres de stages agréés***

Les stages ont lieu au sein d'établissements de haut niveau universitaire et professionnel, dans des services hospitalo-universitaires du CHU de Toulouse, reconnus pour leurs compétences et leurs capacités de formation dans les domaines concernés par les différentes spécialités (Pathologies chroniques stabilisées ; oncologie ; transplantation [rénale] ; santé mentale et psychiatrie) ainsi qu'au sein de l'Institut Universitaire du Cancer IUC de Toulouse (IUCT – Oncopôle) et du Gérontopôle de Toulouse et du pôle de Médecine d'Urgence.

Ils ont lieu également dans toute structure de santé agréée par la commission.

### ***S'agissant des lieux de stage hors Centres Hospitaliers***

Ces stages font le lien avec le projet professionnel de l'étudiant et son parcours professionnel.

Dans le cadre de l'alternance intégrative, le stage en milieu professionnel est un temps qui permet à l'étudiant IPA :

- D'acquérir des connaissances et des savoirs en situation (structure de soins et/ou d'institut de formation)

- De développer une culture, des compétences professionnelles basées sur les softs Skills et les Hard Skills, des capacités dans les divers champs d'activité du métier
- D'exercer sa posture réflexive pour réguler ses apprentissages

Le stage de semestre 4 prend assise sur le projet professionnel de l'étudiant. Le stage est identifié selon sa valeur pédagogique, l'encadrement proposé à l'étudiant. Ce stage permet de relier et de mettre en pratique les acquis théorique et pratiques du semestre 1, 2 et 3. Ce stage doit obligatoirement obtenir l'agrément de l'université.

Les lieux de stage proposés aux étudiants sont variés : établissements de santé et médico sociaux, maisons de santé, réseaux... et doivent permettre aux futurs IPA d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de leur futur métier, en collaboration avec les autres professionnels de santé, dans un système de santé pluri disciplinaire et coordonné.

Les établissements partenaires sont :

- Des Maison de santé pluridisciplinaires de la région Occitanie et hors région avec notamment des stages au sein de Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), d'associations, de plateformes d'appui, de réseaux de santé interne et externes, de structures médico-sociales pour tout ce qui concerne le parcours de soins, de santé et de vie.

Ainsi, à titre d'exemple de lieux de stage au sein de la région Occitanie OUEST sont :

- Maison Pluridisciplinaire de Santé à Toulouse, 1 avenue Blériot 31500 Toulouse
- Maison Pluridisciplinaire de Santé de la Clinique des Minimes : Dr DIETLIN
- Maison Pluridisciplinaire de Santé au Mirail
- Maison Pluridisciplinaire de Santé à Fossat (09)
- Maison Pluridisciplinaire de Santé à Axat (AUDE)
- Maison Pluridisciplinaire de Santé Lalbenque sud Cahors Maison Pluridisciplinaire de Santé TOULOUSE, Reynerie : Les résidences du Lac, 10, av W. Churchill 31100 TOULOUSE
- Maison Pluridisciplinaire de Santé PUYLAURENS-CPTS SUD\_TARN (Dr BEZIAT), 1, rue de la Mairie 81700 PUYLAURENS

Pour le secteur psychiatrie adulte :

- CMP,
- CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel),
- HDJ (Hôpital De Jour),
- Consultations de crises (exemple du CTB (Centre de Thérapies Brèves) sur le CHU)
- Urgences Psychiatriques,
- Appartements thérapeutiques,
- AFT (Accueil Familial Thérapeutique (familles d'accueil pour adulte)),
- Maisons d'accueil spécialisé (MAS) et les foyers d'accueil médicalisé (FAM)

- Equipes mobiles spécialisées : sujet âgé, addictologie, précarité, liaisons psychiatriques, maternité, domicile (exemple de l'EMIC : Equipe Mobile d'Intervention et de Crise)
- Unités de soins spécialisées : carcérales = SMPR, UHSA

Pour le secteur psychiatrie enfant :

- Structures Infanto-Juveniles :
- CMPP : Centre Médico Psychopédagogique,
- CMP enfants et adolescents,
- HDJ, CATTP,
- Consultations de crises : Consultations adolescents,
- Equipes mobiles spécialisées : exemple : Psychiatrie de liaison à l'hôpital des enfants et sur la maternité, UMES (Unité Mobile d'Evaluation et de Soutien)
- Unités de soins spécialisées : CRA (Centre Ressources Autisme)

Pour La mention « Médecine d'Urgence », les lieux de stage seront :

SAMU-SMUR-Urgences adultes et pédiatriques CHU Toulouse  
SAMU-SMUR-Urgences des centres hospitaliers généraux de l'Occitanie Ouest

Pour les étudiants la mobilité sera favorisée par les stages à l'étranger, ceux-ci étant effectués auprès de spécialistes cliniques expérimentés. Les stages pratiques à l'étranger seront possibles dans des pays où la réflexion de la structuration du métier d'infirmier (ère) de pratiques avancées existent (Suisse, Canada, Belgique).

L'ouverture internationale se fera à terme avec des établissements ayant déjà reconnu les « pratiques avancées » dans la profession des infirmiers (ères), dans les pays anglo-saxons et européens notamment (*Erasmus Mundus* ou autre accord européen ou international, stage obligatoire à l'étranger etc.). Ce programme d'échange universitaire permettra de donner une dimension universitaire internationale à la formation clinique grâce à la mobilité. La visée est de favoriser les échanges nationaux, européens et internationaux, dans le cadre de la construction des projets professionnels des étudiants pour développer leurs compétences

### **IX - DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR (accompagnement des étudiants)**

Chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement pédagogique sous la forme d'un suivi pédagogique.

Ce suivi permet :

- d'instaurer une relation de confiance.
- de développer la capacité réflexive de l'étudiant à partir de situations réelles qui constituent les supports de son apprentissage.
- d'évaluer les acquis de l'étudiant pour cerner sa progression et l'évaluation des éléments de compétence en tenant compte de l'auto-évaluation de l'étudiant en termes de développement personnel et professionnel (suivi sur portfolio).

Par ailleurs concernant les apprentissages, l'étudiant a la possibilité de rencontrer l'équipe pédagogique à tout moment de sa formation, selon ses besoins.

## **X - DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS**

Analyse et prise en compte des différentes informations recueillies dont l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Des bilans à chaque fin de semestre de formation et à l'issue des deux stages seront réalisés sous la forme d'une évaluation par Unité d'Enseignement (Questionnaire de satisfaction avec échelle de Likert, à la fois quantitative, descriptive et qualitative) et à l'issue des 2 stages.

## **XI - PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES**

De la même manière que pour le cursus d'orthophonie, une convention sera également mise en place avec l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès pour les enseignements en sciences humaines et sociales (SHS).

## **XII - AVIS DES INSTANCES**

De la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique : Favorable  
18.01.2022

Du conseil d'administration :

**Dossier à envoyer aux adresses suivantes :**

[accreditation-ipa@enseignementsup.gouv.fr](mailto:accreditation-ipa@enseignementsup.gouv.fr)

[orienne.wagner-ballon@enseignementsup.gouv.fr](mailto:orienne.wagner-ballon@enseignementsup.gouv.fr)

[jean-christophe.paul@enseignementsup.gouv.fr](mailto:jean-christophe.paul@enseignementsup.gouv.fr)

[marcelle-clemence.misseboukpo@enseignementsup.gouv.fr](mailto:marcelle-clemence.misseboukpo@enseignementsup.gouv.fr)

[abderaman.rahma@enseignementsup.gouv.fr](mailto:abderaman.rahma@enseignementsup.gouv.fr)